

Vinson, A. 1863. Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar. Paris: 79-83; 303.

*Hovops dufouri* (Vinson, 1863)

I. SÉLÉNOPS DE DUFOUR (*Selenops Dufourii*, Vinson).  
(Pl. III, fig. 1.)

Long. : 12<sup>mm</sup>. *Femelle*.

*Aspect général* : Cette Aranéide singulière rappelle au premier abord, par sa couleur et un peu par ses formes, l'aspect des Olios, dont elle paraît avoir les mœurs. Tout son corps est très-aplati; l'abdomen a la forme d'un sac presque carré. Les pattes sont rangées latéralement, comme celles d'un crabe; et la couleur générale est fauve pâle tirant sur le gris.

Le corselet est plat, arrondi sur ses bords, avec une petite dépression centrale brune, un peu profonde, creusée comme une fossette au milieu d'un écusson rayonné; ces rayons se perdent peu à peu vers la périphérie. La ligne qui limite le corselet postérieurement, est large et un peu concave du côté de l'insertion abdominale; il est gris fauve clair.

La tête, qui est bien séparée du corselet par une

ligne en V, ouvert et bien évasé en avant, est également aplatie et relevée un peu du côté des yeux, et surtout des latéraux. On y distingue des lignes plus foncées, qui vont en s'irradiant vers le front; elles sont formées par des rangées de poils qui aboutissent à chacun des six ocelles supérieures.

L'abdomen, très-plane, peu épais, forme un carré long dont les angles sont émoussés ou arrondis; il ressemble à un sac, plus élargi postérieurement : sa largeur dans cette partie est de 6<sup>mm</sup>.

La base, un peu convexe, entre dans une très-légère échancrure du corselet. Tout l'abdomen est couvert en dessus d'un duvet soyeux, fin et serré; sa surface présente six points, indiqués par de légères dépressions : les deux premiers, près de la base, sont rapprochés l'un de l'autre; les seconds s'écartent un peu plus entre eux; les derniers sont plus écartés encore et très-distants des quatre points antérieurs.

La couleur de l'abdomen est d'un gris fauve clair. Vers son tiers postérieur, cette partie présente une bande transversale large, carrée, d'une couleur plus pâle et presque blanchâtre, dans laquelle on trouve des traces de segments, et qui se termine en arrière par cinq dents. Ces cinq dents ou pointes, qui sont formées par des faisceaux de poils blanchâtres, se dé-

tachent sur un fond brun ou noir, qui se recourbe en un plan postérieur presque vertical, quoique légèrement arrondi et peu épais, dont le milieu est occupé par des filières très-petites et comme rudimentaires.

Le dessous du ventre et du corselet est d'un blanc pâle un peu jaunâtre.

Les pattes sont longues, distribuées latéralement, coudées dans le pli du premier et du deuxième article, étalées ensuite. Elles sont grises et velues, annelées de brun. Chacune est terminée par une extrémité conique, mousse, velue et surmontée par deux crochets. La première paire, la plus courte, a 16<sup>mm</sup>; la deuxième et la troisième ont chacune 21<sup>mm</sup>; la quatrième a 19<sup>mm</sup>.

Les palpes sont de la même couleur que les pattes, annelés comme elles, noirs à la pointe.

Les mandibules sont velues sur leur bord, rougeâtres dans leur parcours, avec un trait noir en avant, dans le sens de leur longueur, et très-écartées à leur extrémité : sur leur côté interne elles sont pluridentées. (V. Pl. III, fig. 1, b.) (1).

(1) Ce même caractère se retrouve chez le *Scelenops Madagascariensis*. Il m'a été signalé par M. Léon Dufour. « Dans mon espèce, les mandibules ont deux paires de dents sur deux rangées. C'est là un trait organique que j'ai même signalé comme générique. Dans l'atlas de Savigny vous y verrez gravé un *Scelenops ægyptiaca* qui ne ressemble ni au vôtre, ni au mien, et qui a aussi les mandibules pluridentées. Explorez de nouveau ce trait. » (Lettre à M. le docteur Auguste Finson. Saint-Sever, 1862.)

La lèvre, très-large, est grande et arrondie, et portée sur un pédicule : étalée de chaque côté, elle présente deux pointes latérales un peu dentées en dessous. Les mâchoires sont droites, longues, et divergentes à leur partie supérieure.

On aperçoit très-distinctement les six yeux supérieurs : les deux latéraux sont les plus gros ; ils semblent voir sur les côtés et en arrière. Des quatre intermédiaires, rangés sur une même ligne, les deux médians sont les plus petits et les deux externes de grosseur moyenne. Les yeux antérieurs qui complètent la courbe de la ligne oculaire ne se voient que très-difficilement : ils sont petits, elliptiques, posés en long et en avant sur un plan vertical au-dessus de l'insertion des mandibules. Il faut placer l'Aranéide verticalement, l'incliner un peu en avant et l'examiner de face avec une forte loupe pour bien les voir, sans quoi on serait tenté de croire que cette Aranéide n'a que six ocelles, ce qui serait une erreur. (V. Pl. III, fig. 1, a.)

Le SÉNÉLOPS de l'île de la Réunion ne se trouve que très-rarement sur le littoral ; on le rencontre dans les demeures du centre de l'île, à Salazie, et encore n'est-il pas commun.

J'ai longtemps conservé, vivant, un SÉLÉNOPS que j'avais pris au champ Borne (quartier Saint-André) ;

lorsque je le dérangeais ou que je m'apprêtais à lui donner une proie, il se soulevait sur l'extrémité de ses pattes de la façon la plus bizarre

---

23. **SELENOPS DUFOURII**, *Vins*. Colore pallido-fulvo, subbravo. Thorace plano, utrinque rotundo, dilutè-ravo, in marginibus maculato, cum fossulâ in medio. — Abdomine planissimo, parùm crasso, à posterioribus latiore, ravo cum parvis maculis, tigrino. Ad extremum posterioris partis fascia transversa est, subalba, cum quinque aut sex dentibus clariùs in margine nigerrimo apparentibus. Mandibulis pluridentatis.

Habit. — *Réunion*.

PL. III.

